

---

# S U C S A I

**Synergie Unitaire pour une Contestation d'un Système Aéroportuaire Inadapté  
Coordination des Associations opposées au principe d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin  
Parisien**

---

**Communiqué de presse**

lundi 1<sup>er</sup> octobre 2001

## **Les Associations opposées au principe d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin Parisien demandent un arrêt immédiat de la démarche DUCSAI.**

La crédibilité de la démarche DUCSAI a été gravement atteinte par les déclarations récentes et très médiatisées du Président de la Région Ile de France Jean-Paul HUCHON annonçant que le choix du site était déjà effectué avant même la fin des débats en régions, par les démentis de circonstance du Ministre Jean-Claude GAYSSOT et de Monsieur Jean-Louis GUIGOU, Délégué à l'Aménagement du Territoire.

Le concept de réservation d'un site d'une telle ampleur (70 km x 10 km) ne peut se justifier que le jour où la probabilité de réalisation de l'infrastructure devient suffisamment élevée pour en accepter les conséquences négatives.

En 1996 la mission Douffragues a préconisé « la réservation, à titre de précaution, d'un site pour une nouvelle grande plate-forme devant répondre à **un besoin éventuel à très long terme** ».

Depuis plus de cinq ans cette probabilité ne s'est pas renforcée mais au contraire réduite puisqu'un changement de site est envisagé, toujours sans justification ni cahier des charges. **Cette situation se retrouve dans les actuels dossiers de candidature de sites.**

Aujourd'hui, la nécessité alléguée ne repose que sur une prospective hasardeuse sans analyse sérieuse des hypothèses et des résultats. Les premières données historiques viennent *seulement* d'être transmises la semaine dernière au cabinet MVA chargé de la contre-expertise récemment commandée par la DGAC.

La décision de principe de la construction d'un nouvel aéroport dans le Bassin Parisien pour soulager les riverains de Roissy dans 15 ou 20 ans a été prise en octobre 2000 **sans justification préalable au fond et elle ne répondra pas à leur demande d'une action immédiate** sur les vols de nuit, du transfert d'une partie de l'activité sur des aéroports spécialisés et des régulations nécessaires pour maîtriser le développement du transport aérien. Bien au contraire, un nouvel aéroport présenté comme un moyen de mieux répartir le trafic et les nuisances, ne fait que révéler une démarche de **fuite en avant** dans l'augmentation de l'offre et sa concentration dans la Région Parisienne.

Alors que le **Débat DUCSAI** devait *éclairer* le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa décision annoncée comme définitive, il **a été l'occasion d'une remise en cause permanente des hypothèses et des objectifs** qui la fondaient. De ce fait, le débat officiel sur le choix des sites, le type de plate-forme et l'aménagement du territoire qui y est associé revêt aujourd'hui un caractère purement académique et a pour conséquence une confusion croissante dans les débats DUCSAI décentralisés.

**En conséquence face à un débat faussé par les limites de sa lettre de mission, nos Associations dénoncent la démarche DUCSAI comme prématurée voire manipulatrice, et demandent son arrêt immédiat ainsi qu'un moratoire sur toute décision.**